

RAPPEL IMPORTANT Cotutelle de thèse

Cher étudiant, chère étudiante,

Nous avons le plaisir de vous remettre la bourse de mobilité en vertu du Programme de bourses pour de courts séjours universitaires à l'extérieur du Québec (PBCSE) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS).

Veillez lire attentivement les points suivants :

Délai :

Vous recevrez votre versement de bourse de mobilité dans un délai de quatre à six semaines, mais pas plus d'un mois avant le début officiel de votre séjour.

Dépôt direct :

Il est possible de vous inscrire au dépôt direct afin de recevoir la bourse de mobilité dans votre compte bancaire. Vous trouverez les instructions pour vous y inscrire sur le [site web de l'UdeM](#) (consultez l'onglet Finances : relevé de compte, droits de scolarité, facture, etc.).

Confirmation de présence :

Pour compléter votre dossier de boursier, vous devrez faire compléter le formulaire « Confirmation de présence » en [français](#) ou en [anglais](#) par la personne responsable de votre encadrement à destination. Puis retourner le formulaire rempli et signé à la Maison internationale, en personne ou par courriel (maisonintl@sae.umontreal.ca) au maximum un mois après la fin de la période pour laquelle vous recevez la bourse.

Deuxième versement :

Si vous avez droit à deux versements de bourse, le formulaire devra être rempli une seconde fois au début de la deuxième session pour obtenir le deuxième versement.

Évaluation de séjour :

À votre retour, vous devrez également compléter un [formulaire d'évaluation](#) de votre séjour d'études hors Québec.

Nous vous souhaitons un excellent séjour d'études et nous espérons que cette expérience sera très enrichissante dans votre cheminement académique, professionnel et personnel.

Meilleures salutations,
L'équipe de la Maison internationale